

Le Seder, ou la liberté du parvenu

Noémie Issan-Benchimol, Kol-Elles, 31.03.2022

Exode 10 :2

Et afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils, ce que j'ai fait aux Égyptiens et les merveilles que j'ai opérées contre eux ; vous reconnaîtrez ainsi que je suis l'Éternel."

וּלְמַעַן תְּסַפֵּר בְּאָזְנֵי בְנֶךָ וּבְנֵי-בְנֶךָ אֵת
אֲשֶׁר הִתְעַלְלִיתִי בְּמִצְרַיִם וְאֶת-אֲתֹתַי
אֲשֶׁר-שָׁמַתִּי בָּם וַיִּדְעֻתֶם כִּי-אֲנִי יְהוָה:

Exode 12 :1-20

<p>L'Éternel dit à Moïse et à Aaron dans le pays d'Égypte :</p> <p>Ce mois-ci sera pour vous le premier des mois ; il sera pour vous le premier des mois de l'année.</p> <p>Parlez à toute l'assemblée d'Israël, et dites : Le dixième jour de ce mois, on prendra un agneau pour chaque famille, un agneau pour chaque maison.</p> <p>Si la maison est trop peu nombreuse pour un agneau, on le prendra avec son plus proche voisin, selon le nombre des personnes ; vous compterez pour cet agneau d'après ce que chacun peut manger.</p> <p>Ce sera un agneau sans défaut, mâle, âgé d'un an ; vous pourrez prendre un agneau ou un chevreau.</p> <p>Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois ; et toute l'assemblée d'Israël l'immolera entre les deux soirs.</p> <p>On prendra de son sang, et on en mettra sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où on le mangera.</p> <p>Cette même nuit, on en mangera la chair, rôtie au feu ; on la mangera avec des pains sans levain et des herbes amères.</p> <p>Vous ne le mangerez point à demi cuit et bouilli dans l'eau ; mais il sera rôti au feu, avec la tête, les jambes et l'intérieur.</p> <p>Vous n'en laisserez rien jusqu'au matin ; et, s'il en reste quelque chose le matin, vous le brûlerez au feu.</p> <p>Quand vous le mangerez, vous aurez vos reins ceints, vos souliers aux pieds, et votre bâton à la main ; et vous le mangerez à la hâte. C'est la Pâque de l'Éternel.</p> <p>Cette nuit-là, je passerai dans le pays d'Égypte, et je frapperai tous les premiers-nés du pays d'Égypte, depuis les hommes jusqu'aux animaux, et j'exercerai des jugements contre tous les dieux de l'Égypte. Je suis l'Éternel.</p> <p>Le sang vous servira de signe sur les maisons où vous serez ; je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous, et il n'y aura point de plaie qui vous détruise, quand je frapperai le pays d'Égypte.</p> <p>Vous conserverez le souvenir de ce jour, et vous le</p>	<p>וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל-מֹשֶׁה וְאֶל-אַהֲרֹן בְּאֶרְץ מִצְרַיִם לֵאמֹר: הַחֹדֶשׁ הַזֶּה לְכֶם רֵאשׁ חֳדָשִׁים רֵאשׁוֹן הוּא לְכֶם לְחֹדְשֵׁי הַשָּׁנָה: דְּבַרוּ אֶל-כָּל-עֵדֹת יִשְׂרָאֵל לֵאמֹר בַּעֲשֹׂר לַחֹדֶשׁ הַזֶּה וַיִּקְחוּ לָהֶם אִישׁ עֹזֶה לְבַיִת-אָבִתָּהּ עֹזֶה לְבַיִת: וְאִם-יִמְעַט הַבַּיִת מִהֵיֶטֶת מִשֹּׁה וְלִקְחָהּ הוּא וּשְׂכֵנֹהּ הַקָּרֹב אֶל-בֵּיתוֹ בְּמִקְסַת נַפְשֹׁתָי אִישׁ לְפִי אֲכָלוּ תִּכְסּוּ עַל-הַשֹּׁה: עֹזֶה תָּמִים וְזָכָר בְּיִשְׁנָה יְהִיֶה לְכֶם מִן-הַכְּבָשִׂים וּמִן-הָעִזִּים תִּקְחוּ: וְהָיָה לְכֶם לְמִשְׁמֶרֶת עַד אַרְבָּעָה עָשָׂר יוֹם לַחֹדֶשׁ הַזֶּה וְשָׁחֲטוּ אוֹתוֹ כָּל קָהָל עֵדֹת-יִשְׂרָאֵל בַּיּוֹם הָעֶרְבָּיִם: וְלָקַחְתִּי מִן-הַדָּם וַנִּתְּנוּ עַל-שַׁתֵּי הַמְּזוּזוֹת וְעַל-הַמַּשְׁקוּף עַל הַבָּתִּים אֲשֶׁר-יֹאכְלוּ אוֹתוֹ בָּהֶם: וְאָכְלוּ אֶת-הַבָּשָׂר בַּלַּיְלָה הַזֶּה צְלִי-אֵשׁ וּמִצּוֹת עַל-מַרְרִים יֹאכְלֶהוּ: אֶל-תֹּאכְלוּ מִמֶּנּוּ נָא וּבָשֵׂל מִבָּשָׂל בַּמַּיִם כִּי אִם-צְלִי-אֵשׁ רֵאשׁוֹן עַל-פְּרָעִיו וְעַל-קָרְבּוֹ: וְלֹא-תוֹתִירוּ מִמֶּנּוּ עַד-בֹּקֶר וְהַבֹּתֶר מִמֶּנּוּ עַד-בֹּקֶר בָּאֵשׁ תִּשְׂרְפוּ: וְכִכְהֹ תֹאכְלוּ אוֹתוֹ מִתְּנִיכֶם חֲגָרִים וּבְעֲלִיכֶם בְּרִגְלֵיכֶם וּמִקְלַכֶּם בְּיַדְכֶם וְאֲכַלְתֶּם אוֹתוֹ בְּחֶפְזוֹן כִּסַּח הוּא לַיהוָה: וְעַבְרָתִי בְּאֶרֶץ-מִצְרַיִם בַּלַּיְלָה הַזֶּה וְהִפִּיתִי כָל-בְּכוֹר בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם מֵאָדָם וְעַד-בְּהֵמָה וּבְכָל-אֱלֹהֵי מִצְרַיִם אֲעַשֶׂה שְׁפָטִים אֲנִי יְהוָה: וְהָיָה הַדָּם לְכֶם לְאֹת עַל הַבָּתִּים אֲשֶׁר אַתֶּם שָׂם וְרֵאִיתִי אֶת-הַדָּם וּפָסַחְתִּי עֲלֵיכֶם וְלֹא-יְהִיֶה בְכֶם נֹגֵף לְמִשְׁחָת בַּהֲכַתִּי בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם: וְהָיָה הַיּוֹם הַזֶּה לְכֶם לְזִכְרוֹן וְחַגְתֶּם</p>
---	--

II Rois 23	
<p>Le roi donna à tout le peuple l'ordre suivant : "Célébrez la Pâque en l'honneur de l'Éternel, votre Dieu, telle qu'elle est prescrite dans ce livre de l'alliance."</p> <p>De fait, on n'avait point encore célébré une telle Pâque depuis l'époque des Juges qui avaient gouverné Israël, ni dans toute la période des rois d'Israël et des rois de Juda.</p> <p>Ce ne fut que cette année, la dix-huitième du règne de Josias, que la Pâque fut ainsi célébrée en l'honneur de l'Éternel, à Jérusalem.</p>	<p>וַיִּצַו הַמֶּלֶךְ אֶת-כָּל-הָעָם לֵאמֹר עֲשׂוּ פֶסַח לַיהוָה אֱלֹהֵיכֶם כַּכְּתוּב עַל סֵפֶר הַבְּרִית הַזֶּה:</p> <p>כִּבְכִּי לֹא גִעַשְׂתָּה כַּפֶּסַח הַזֶּה מִימֵי הַשְּׁפֹטִים אֲשֶׁר אָשַׁר שָׁפְטוּ אֶת-יִשְׂרָאֵל וְכֹל יְמֵי מַלְכֵי יִשְׂרָאֵל וּמִלְכֵי יְהוּדָה:</p> <p>כַּגִּפְי אִם-בְּשִׁמְנֵה עָשִׂיתָ שָׁנָה לַמֶּלֶךְ יִאֲשִׁיחוּ גִעַשְׂתָּה הַפֶּסַח הַזֶּה לַיהוָה בִּירוּשָׁלַם:</p>

Mishna Pessahim 10 :1	
<p>Les veilles de Pessah à l'approche de <i>minha</i>, on ne doit pas manger tant qu'il ne fait pas nuit. Et même un pauvre d'Israël ne mangera pas tant qu'il ne fait pas <i>kataklise</i>. On ne lui donnera pas moins de quatre coupes de vin. Même si c'est de la caisse de charité.</p>	<p>עֲרָבֵי פֶסַחִים סְמוּךְ לַמִּנְחָה, לֹא יֵאָכֵל אָדָם עַד שֶׁתַּחֲשֹׁךְ. וְאֶפְלוּ עַנֵּי שְׁבִי שִׂרְאֵל לֹא יֵאָכֵל עַד שִׁיֹּסֵב. וְלֹא יִפְחָתוּ לוֹ מֵאַרְבַּע כּוֹסוֹת שֶׁל יַיִן, וְאֶפְלוּ מִן הַתְּמָחוּי:</p>

Talmud Babylonien Pessahim 108a
--

(Mishna) : Même un pauvre d'Israël ne mangera pas tant qu'il ne fait pas la *kataklise*. (Guemara) Il a été dit (discussion entre amoraïm) que le pain azyme requiert la *kataklise*, que les herbes amères ne la requièrent pas. Quid du vin ? Il a été dit au nom de Rav Nahman que le vin requiert *kataklise* et il a aussi été dit au nom de Rav Nahman que le vin ne requiert pas *kataklise*. Ces deux avis ne sont pas en opposition. Celui-ci se réfère aux deux premiers verres, celui-là aux deux derniers verres. Ils ont dit l'un et l'autre avis en faveur de l'une et l'autre opinion. Certains disent : Les deux premiers verres requièrent *kataklise*, puisque c'est maintenant que commence la liberté. Les deux derniers verres ne requièrent pas *kataklise* puisque ce qui a été, a été. Certains disent : Au contraire ! Les deux derniers verres requièrent *kataklise* car c'est à ce moment qu'il y a liberté et les deux premiers verres ne requièrent pas *kataklise* puisqu'on dit encore que « nous étions esclaves ». A présent qu'il a été dit ceci et cela, ces verres ci et ces verres-là requièrent *kataklise*.

S'allonger sur le dos n'est pas appelé *kataklise*. Une *kataklise* sur le côté droit n'est pas appelée *kataklise* et plus encore de crainte qu'un aliment ne se coince dans la trachée et mène à un danger.

Une femme chez son mari ne requiert pas de *kataklise*. Et si elle est une femme importante, elle requiert *kataklise*. Un fils chez son père requiert *kataklise*. Leur a été posée la question : un élève chez son maître, qu'en est-il ? Viens et apprend : Abbaye a dit : Lorsque nous étions chez mon maître (Rabbah) nous nous reposions les uns sur les genoux des autres. Mais lorsque nous vînmes dans la maison de Rav Yossef, il nous dit : vous ne devez pas (faire *kataklise*) puisque la crainte de votre maître est comme la crainte du Ciel. Ils ont objecté : « Avec tous l'homme doit faire *kataklise* et même un élève chez son maître ». Lorsque cela a été enseigné, c'était à propos des artisans et de leurs apprentis. Ils leur ont demandé : le symposiarque, quel est la loi ? Viens et apprend de ce qu'a enseigné Rabbi Yehochoua Ben Lévi : Un symposiarque qui a mangé une quantité *kazaït* de pain azyme alors qu'il fait *kataklise*, est quitte. S'il fait *kataklise*, oui, sinon, non. Apprends de là qu'il requiert la *kataklise*.

ואפילו עני שבישראל לא יאכל עד שיסב: איתמר מצה צריך הסיבה מרור אין צריך הסיבה יין איתמר משמיה דרב נחמן צריך הסיבה ואיתמר משמיה דרב נחמן אין צריך הסיבה ולא פליגי הא בתרתי כסי קמאי הא בתרתי כסי בתראי אמרי לה להאי גיסא ואמרי לה להאי גיסא אמרי לה להאי גיסא תרי כסי קמאי בעו הסיבה דהשתא הוא דקא מתחלא לה חירות תרי כסי בתראי לא בעו הסיבה מאי דהוה הוה ואמרי לה להאי גיסא אדרבה תרי כסי בתראי בעו הסיבה ההיא שעתא דקא הויה חירות תרי כסי קמאי לא בעו הסיבה דאכתי עבדים היינו קאמר השתא דאיתמר הכי ואיתמר הכי אידי ואידי בעו הסיבה

פרקדן לא שמיה הסיבה הסיבת ימין לא שמיה הסיבה ולא עוד אלא שמא יקדים קנה לוושט ויבא לידי סכנה

אשה אצל בעלה לא בעיא הסיבה ואם אשה חשובה היא צריכה הסיבה בן אצל אביו בעי הסיבה איבעיא להו תלמיד אצל רבו מאי תא שמע (אמר) אביי כי הוינן בי מר זגיןן אבירכי דהדדי כי אתינן לבי רב יוסף אמר לן לא צריכתו מורא רבך כמורא שמים מיתבי עם הכל אדם מיסב ואפילו תלמיד אצל רבו כי תניא ההיא בשוליא דנגרי איבעיא להו שמש מאי תא שמע דאמר רבי יהושע בן לוי השמש שאכל כזית מצה כשהוא מיסב יצא מיסב אין לא מיסב לא שמע מינה בעי הסיבה

Rashi, entête « même un pauvre d'Israël »

Les soirs de Pessah jusqu'à ce qu'il ne fasse la *kataklise* à la façon des hommes libres, remémoration de la liberté, sur un lit à la table.

ואפילו עני שבישראל לא יאכל -
בלילי פסחים עד שיסב כדרך בני
חורין זכר לחירות במטה ועל
השלחן:

Athenaeus, IV siècle avant EC

Les hommes festoyaient assis mais progressivement ils sont passés des chaises aux couches, prenant, comme leurs alliés, relaxation, et aise.

Talmud Babylonien Pessahim 108b

Rabbi Yehuda a dit au nom de Shmuel : Il faut qu'il y ait dans ces quatre verres suffisamment (de vin pur) pour permettre la dilution d'un beau verre. S'il les a bus pur, il est quitte. S'il les a bus en une fois, il est quitte. S'il en a servi a des enfants ou aux membres de sa maison, il est quitte. « S'il les a bus pur il est quitte », Rava a dit de l'obligation de boire du vin, il est quitte, de l'obligation de liberté, il n'est pas quitte.

א"ר יהודה אמר שמואל ארבעה
כוסות הללו צריך שיהא בהן
כדי מזיגת כוס יפה שתאן חי
יצא שתאן בבת אחת יצא השקה
מהן לבניו ולבני ביתו יצא
שתאן חי יצא אמר רבא ידי יין
יצא ידי חירות לא יצא

**Pierre Villard, « Ivresses dans l'Antiquité classique », Histoire, économie et société, 1988,
7^e année, n°4**

« Le vin se buvait mêlé d'eau ; habitude capitale, fondamentale. Les proportions ? Elles variaient, mais un rapport de deux parts d'eau à une de vin était courant ; avec un mélange à égalité on disposait déjà d'un breuvage jugé « fort ». Au-delà, débutait l'excès qui éclatait si l'on usait de vin pur. Cette habitude, normale en Grèce ou à Rome, encore vivace en Occident et au Moyen Age, à l'époque moderne même, nous est devenue étrangère : en Grèce même, si de nos jours le vin s'appelle *krasi* (« mélange ») on le boit ... pur. Des traditions nombreuses que les auteurs antiques nous ont transmises sur le mélange, il résulte que l'eau était perçue comme un véritable contre-poison du vin, atténuant ses effets, voire les cantonnant dans le domaine de l'inoffensif. Comparé au vin que l'on buvait communément, le vin pur était bien un liquide différent, cause et moyen de la déviance et de l'excès. Dans l'Antiquité même, c'était originalité frappante : les civilisations du Proche Orient ne buvaient pas mélangé. Tout se passe comme si, très tôt, dès les épopées homériques, (mises en forme au VIII^e siècle Av. J.-C, environ, mais faisant aussi allusion à des époques antérieures), le mélange était apparu comme un moyen d'atténuer l'effet du vin, de civiliser son emploi, de cantonner l'excès. Au-delà d'aimables légendes sur un Dionysos (le vin) élevé par les Nymphes (l'eau), y trouve-t-on rationalité ? L'habitude de la beuverie vespérale et nocturne, se prêtait à une alcoolisation lente, facilement prolongée par une alcoolémie progressive. On fera aussi la part, peut-être, d'un climat souvent chaud, mais ... l'on buvait surtout le soir, et les civilisations du désert qui buvaient pur n'en auraient, elles, pas tiré les mêmes conclusions... D reste donc bien surtout l'idée de réduire la puissance du vin, et aussi celle de le civiliser par une opération ultérieure, codifiée. »

« Les peuples barbares, par définition, puisque manquant de la *paideia*, de l'éducation des hommes libres grecs, passaient généralement pour des adeptes d'ivresses violentes. Ils buvaient pur, eux, et sans mesure. »

Roland Barthes, *Mythologies*, « Le Vin et le Lait », Seuil, 1957

« Bachelard a déjà donné la psychanalyse substantielle de ce liquide, à la fin de son essai sur les rêveries de la volonté, montrant que le vin est suc de soleil et de terre, que son état de base est, non pas l'humide, mais le sec, et qu'à ce titre la substance qui lui est le plus contraire, c'est l'eau (...) Sous sa forme rouge, il a pour très vieille hypostase, le sang, le liquide dense et vital. C'est qu'en fait, peu importe sa forme humorale ; il est avant tout une substance de conversion capable de retourner les situations et les états, et d'extraire des objets leur contraire : de faire, par exemple, d'un faible un fort, d'un silencieux, un bavard ; d'où sa vieille hérédité alchimique, son pouvoir philosophique de transmuter ou de créer ex nihilo. »

Mishna Pessahim 10 :8	
On ne conclut pas la consommation du sacrifice de Pessah avec une <i>afikoman</i> . Si une partie d'entre eux se sont endormis, ils peuvent manger (le sacrifice de Pessah) S'ils se sont tous endormis, ils ne mangeront pas. Ils se sont assoupis, ils mangeront, ils se sont écroulés, ils ne mangent pas.	ואין מפטירין אחר הפסח אפיקומן. ישנו מקצתו, יאכלו. פלן, לא יאכלו. רבי יוסי אומר, נתנמנמו, יאכלו. נרדמו, לא יאכלו:
Tosefta 10 :8	
On ne conclut pas la consommation du sacrifice de Pessah avec une <i>afikoman</i> , comme par exemple des noisettes, des dattes et des graines grillées.	אין מפטירין אחר הפסח [אפיקומן] כגון [אגוזים] תמרים [וקליות]
Talmud de Jerusalem chapitre 10 loi 4	
L'idiot, que dit-il ? Qu'est-ce que cela ? Toi aussi apprend lui les lois de Pessah qu'on ne conclut pas la consommation du sacrifice de Pessah avec un <i>afikoman</i> , c'est-à-dire qu'il ne soit pas avec un groupe et entre avec un autre groupe.	טיפש מהו אומר? מה זאת - אף אתה למדו הלכות הפסח שאין מפטירין אחר הפסח אפיקומן שלא יהא עומד בחבורה זו ונכנס לחבורה אחרת
Talmud Babylonien 119b	
Qu'est-ce que l' <i>afikoman</i> ? Rav a dit qu'ils ne se baladent pas d'un groupe à l'autre. Et Shmuel a dit par exemple des champignons pour moi, des pigeons pour Abba (Rav). Et Rav Hanina Bar Shilo et Rabbi Yohanan ont dit : « comme des dates des graines grillées et des noix » Il a été enseigné une beraïta en accord avec Rabbi Yohanan : « On ne conclut pas la consommation du sacrifice de Pessah avec une <i>afikoman</i> , comme par exemple des noisettes, des dattes et des graines grillées. »	מאי אפיקומן אמר רב שלא יעקרו מחבורה לחבורה ושמואל אמר כגון אורדילאי לי וגזליי לאבא ורב חנינא בר שילא ורבי יוחנן (אמר) כגון תמרים קליות ואגוזים תניא כוותיה דרבי יוחנן אין מפטירין אחר הפסח כגון תמרים קליות ואגוזים
Dictionnaire araméen Jastrow	



Haggadah with Gennan translation. Venice, 1663. Courtesy of the Library of the Jewish Theological Seminary of America.



Haggadah. Augsburg, Germany, 1534. Courtesy of the Library of the Jewish Theological Seminary of America.

(Images tirées de Baruch Bokser, *The Origins of The Seder. The Passover Rite and the Early Rabbinic Judaism*, University Of California Press, 1994)